



Communiqué de presse
À Paris, le 26 juin 2023

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France interpelle les pouvoirs publics pour sauver les Soins Médicaux et de Réadaptation spécialisés en déficience visuelle (SMR).

Aujourd'hui, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent bénéficier d'une rééducation et réadaptation spécialisée au sein d'établissements de santé dédiés. La réforme du financement des établissements de réadaptation, en cours, remet au cause l'existence même de ces structures spécialisées en déficience visuelle.

Ce projet de réforme du financement des SMR va tout à fait à l'inverse des réels besoins des personnes aveugles et malvoyantes et remet en cause l'expertise et la spécialisation des interventions professionnelles dont ces personnes ont besoin.

Aujourd'hui, la déficience visuelle peut être provoquée par diverses pathologies qui touchent 3 principaux organes : les yeux, les voies optiques et le cerveau.

Ces maladies entraînent une perte de vision, des incapacités dans les déplacements, dans les activités de la vie quotidienne et dans la communication (lecture, écriture, expression du visage).

Ces pathologies demandent des soins et une réadaptation spécifique par des équipes pluridisciplinaires détenant des compétences individuelles et collectives. (Ophtalmologistes, médecins, orthoptistes basses vision, ergothérapeutes et AVJistes pour les gestes et la vie quotidienne, instructeurs de locomotion pour l'autonomie de déplacements, instructeurs pour l'autonomie, psychomotriciens pour le bien-être et l'orientation corporelle, spécialistes des outils de communication tels que braille, informatique adaptée, outils numériques, applications).

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et toutes les structures de son réseau demandent une révision de cette réforme des SMR, l'engagement dans un financement pérenne et la reconnaissance explicite de la spécialisation en déficience sensorielle. Car, dans le projet tel qu'il est présenté, la réforme ne prévoit pas une prise en compte des spécificités de la rééducation/réadaptation pour les personnes déficientes visuelles, mal et non-voyantes.

Pour Bruno Gendron, Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France qui rassemble en son sein les usagers, « *La réadaptation pour les personnes déficientes visuelles relève d'une expertise indiscutable, comme cela est parfaitement mis en exergue dans les conclusions de la récente [étude nationale Homère](#) sur la population déficiente visuelle en France.* »

Contact presse :

aveugles_de_france@ad-convergence.com

Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.